



SAINT-MÉLOIR DES ONDES

Conditions d'utilisation de la vidéoprotection.

Finalité du traitement

Conformément à l'article L 252-2 du Code de la Sécurité Intérieure, il a été procédé à la mise en place d'un système de vidéoprotection sur le complexe sportif de « La Vallée Verte » à Saint Méloir Des Ondes dans le but de :

- « La protection des bâtiments et installations publics et de leurs abords »
- « Il peut être également procédé à ces opérations dans des lieux et établissements ouverts au public aux fins d'y assurer la sécurité des personnes et des biens lorsque ces lieux et établissements sont particulièrement exposés à des risques d'agression ou de vol. »

Durée de conservation et consultation des images

- Le logiciel utilisé efface de façon automatique les images au bout d'une durée de 15 jours. Il édite également un registre circonstancié des personnes ayant procédé à l'enregistrement des images.
- Seules les personnes habilitées peuvent avoir accès à la visualisation de ces images ou un Officier de Police Judiciaire territorialement compétent sur réquisition judiciaire.
- Conformément à la Loi du 20 juin 2018, une demande d'autorisation de vidéoprotection a été établie pour 5 ans auprès de la Préfecture d'Ille-Et-Vilaine.

Droit d'accès aux images

- Toute personne désirant demander l'accès aux images où elle figure, ou pour en vérifier la destruction, peut s'adresser par téléphone : 02.99.89.10.78
 - Maire
 - Service de police municipale

Droit de recours

- Service des plaintes de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (cnil.fr/plaintes).